

VILLE  
DE

**THUIN**

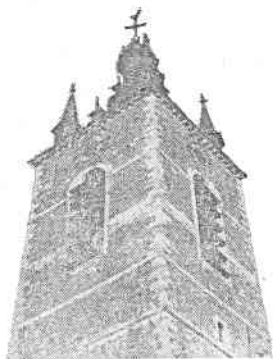


Photo Verpoest - Thuin

**MARCHE  
MILITAIRE  
SAINT  
ROCH**



**Dimanche 17  
et  
Lundi 18  
mai 1970**

organisée par  
**l'Administration  
Communale  
de  
Thuin**

avec le concours du  
**Comité Saint-Roch**  
et des  
**Sociétés  
Folkloriques  
Thudiniennes**

# Ordre de Marche

## DIMANCHE 17 MAI 1970

A 10 h., place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 13 h., au Chant des Oiseaux, réunion des sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 13 h. 30 précises.

### ITINERAIRE

Chant des Oiseaux, rue du Stroupé, avenue Buisseret, Drève des Alliés, rue de Charleroi, Grand-Rue, place Albert 1er.

Rue Léopold II, rue du Moustier, église de la Ville-Basse, rue Saint-Nicaise, Rue du Pont, Gare du Nord, route d'Anderlues, rue du Gromboully, place des Waibes (arrêt de 45 minutes).

Rue du Gromboully, route d'Anderlues, Gare du Nord, rue Longue, rue du Rivage, rue Saint-Roch, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue de la Piraille, chemin Marianne, route du Fosteau, place de la Maladrie, place de Maroëlles (arrêt de 45 minutes).

Route de Sartiau, route de Lobbes, Gare Thuin-Ouest, route Fosteau, Chapelle Saint-Roch, route du Fosteau, chemin Marianne, avenue de Ragnies, Moustier, rue t'Serstevens. - Dislocation.

La remise des primes aux sociétés étrangères aura lieu à l'issue du cortège.

## LUNDI 18 MAI, A 9 HEURES

### GRAND-MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE

#### A L'ISSUE DE LA MESSE :

Formation du cortège qui se rendra à la Chapelle Saint-Roch, rue Piraille, Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, Grand-Rue, rue de Charleroi, rue de l'Hôpital, rue Parfait Namur, Grand-Rue, place Albert 1er.

A 12 h. 15, place Albert 1er, l'Administration Communale procédera à la REMISE DES DECORATIONS aux Marcheurs ayant 25 ou 30 ans de participation à la Marche Saint-Roch.

N.B. — Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la procession.

L'itinéraire devra être scrupuleusement respecté par toutes les Compagnies.

# **Ordre du Cortège**

1. Gendarmerie à cheval
2. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale Thuin
3. Seconde Compagnie des Zouaves Thuin
4. Harmonie Royale Thudinienne Thuin
5. Les Artilleurs Impériaux Jumet
6. Compagnie Royale des Pompiers de la Ville-Haute Thuin
7. Compagnie Royale des Pompiers des Waibes Thuin
8. Deuxième Régiment des Chasseurs à pied de la Garde Impériale  
Marcinelle
9. Les Mousquetaires du Roy Thuin
10. Les Enfants de Sainte-Barbe Ragnies
11. Premier Régiment des Grenadiers à pied de la Vieille Garde Impériale  
Jumet
12. Les Grenadiers Belges Marbaix-la-Tour
13. Société Royale des Chasseurs-Pompiers de la Ville-Basse Thuin
14. Les Zouaves Pontificaux Thuin
15. Saint-Roch
16. Le Clergé
17. L'Administration Communale

# Comité d'Honneur

PRESIDENT :

Monsieur Albert Bastin

VICE-PRESIDENTS :

MM. Marc Dagnelies, Charles Gendebien, Marcel Gérard

MEMBRES D'HONNEUR :

Comte de Robaux de Beurieux, MM. Jean Leclercq, Pierre Maillard

# Comité Organisateur

PRESIDENT :

M. Georges Cuisenaire

VICE-PRESIDENTS :

MM. Georges Corbugy, Pierre Hennuy

LE SECRETAIRE :

M. Franz Piraux

LE TRESORIER :

M. Victor Bohain

LES COMMISSAIRES :

MM. Jean Beck, Albert Bohain, Albert Coulemans, André Corbugy, Marcel Deflandre, Franz Delforge, Georges Demanet, Thierry Deulin, Marc Hennuy, Roger Joye, Jean-Marie Lannoy, François-Louis Leroy, Pierre Liégeois, René Mouthuy, Bernard Navez, André Nicodème, Jean-Jacques Tirou, Charles Wautié.

DELEGUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

Monsieur Marc Dagnelies, conseiller communal

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFEVRERIE

**LECAPITAINE**

**40, rue t'Serstevens - THUIN**

**Téléphone 79.08.39**

Concessionnaire exclusif des MONTRES

**OMEGA et CERTINA**